

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Courbevoie, le mardi 19 mars 2024.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE : MOBILISATION ACCRUE POUR LE PLAN EAU 2024.



L'agence de l'eau Seine-Normandie, en étroite collaboration avec les services de l'État et le comité de bassin, intensifie ses efforts pour la mise en œuvre du Plan Eau en 2024 visant à répondre aux défis urgents posés par le changement climatique et à promouvoir une gestion durable et équitable de la ressource en eau dans le bassin Seine-Normandie.

Renforcement financier pour l'agence de l'eau

L'agence de l'eau Seine-Normandie annonce une augmentation significative des enveloppes prévisionnelles d'intervention pour 2024, avec plus de **72 millions d'euros de crédits supplémentaires pour accélérer les projets locaux**. Une nouvelle maquette budgétaire est adoptée pour la dernière année de mise en œuvre de son actuel programme d'intervention « Eau & climat » 2019-2024, visant à accélérer les projets des territoires dans les domaines de la dépollution, de la préservation de l'eau potable, de la lutte contre les fuites d'eau, de la restauration des milieux naturels et de la biodiversité.

Chaque goutte compte, économisons l'eau !

Ensemble, nous pouvons agir de manière plus rapide et plus efficace pour assurer à tous une eau de qualité et en quantité suffisante, tout en préservant les écosystèmes. Notre principe directeur est la sobriété dans l'utilisation de l'eau. L'objectif est que les économies réalisées par l'ensemble des usagers permettent de **réduire les prélèvements d'eau sur le bassin de 10 % d'ici 2030, un but atteignable si nous unissons nos efforts**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN APPEL A MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS DU BASSIN POUR LA SOBRIÉTÉ, LES ÉCONOMIES D'EAU ET LA PROTECTION DES CAPTAGES.

L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient les collectivités du bassin dans leurs efforts pour économiser l'eau, réduire les fuites, sécuriser l'approvisionnement en eau potable. Elle accompagne les démarches de sobriété et d'économies d'eau dans les entreprises et le développement des pratiques agro-écologiques en agriculture. Concrètement, l'agence met en œuvre de nombreux dispositifs d'aide au bénéfice des acteurs du bassin, qu'elle invite ces derniers à mobiliser dans le cadre du plan eau. **Les taux d'aides financières sont pour certains revus à la hausse.**



Les **campagnes de communication** visant à encourager les économies d'eau par les citoyens peuvent bénéficier d'un soutien financier de 50%. Elles peuvent inclure l'installation de kits hydro-économiques financés à partir de 40% et jusqu'à 60 % en zone de tension avec 1 000€ supplémentaire de forfait pour la récupération d'eau de pluie. En pratique il s'agira d'opérations groupées à l'échelle d'un territoire. L'agence de l'eau soutient également à 50% les études de tarification du service d'eau pour encourager la consommation responsable.

Les projets visant à améliorer les rendements des systèmes d'eau potable et à sécuriser l'approvisionnement bénéficient d'un accompagnement renforcé de 40 à 60% en ciblant notamment les collectivités confrontées soit à des rendements de réseaux insuffisants (inférieurs à 50%) soit à des enjeux de résilience suite à la sécheresse de 2022.



L'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne les collectivités qui s'investissent dans des projets de territoires en lien avec le monde agricole pour la préservation de l'eau à long terme : un accent particulier sur le développement des **filières à bas niveau d'intrants** pour lequel le taux d'aide de 40 % est augmenté jusqu'à 80%, maximum du taux autorisé par l'encadrement communautaire. **Elle a également augmenté sa contribution** aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et soutient les paiements pour services environnementaux (PSE) opérés par les collectivités à l'attention des agriculteurs avec des taux de subvention jusqu'à 100%. La mise en place des Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), avec un nouveau volet sur la prévention des pollutions, est financée à 80%.



L'agence soutient les initiatives locales permettant d'accompagner les agriculteurs dans des **démarches de sobriété** (adaptation des assolements, choix des variétés, amélioration de la réserve utile du sol) ou d'élevage (accompagnement de systèmes herbagers plus résilients) dans l'objectif de **réduction des besoins en eau et d'un partage adapté** de la ressource en eau sur les territoires, dans le respect du fonctionnement des milieux naturels.



Pour les entreprises, l'effort se concentre sur la **sobriété hydrique et l'amélioration de la gestion de l'eau**. L'agence de l'eau vise à dynamiser la mise en œuvre de modifications des processus industriels permettant d'économiser l'eau. Elle propose également une aide financière pour l'élaboration de plans de sobriété spécifiques à chaque filière. Les études sont financées à hauteur de 60 à 80% ; les travaux à hauteur de 40 à 60% selon la taille de l'entreprise.

TERRITOIRES EN ACTION : EXPÉRIMENTER ET SE MOBILISER POUR LA SOBRIÉTÉ EN EAU

L'amélioration des connaissances sur la ressource

L'agence de l'eau Seine-Normandie lance un appel à projets ouvert jusqu'au 30 septembre 2024 avec un taux d'aide pouvant atteindre 100% pour la réalisation d'études dites de volumes prélevables. Cette mesure exceptionnelle vise à encourager l'implication des collectivités dans la connaissance des ressources en eau dans le contexte de changement climatique, des prélèvements possibles dans ces ressources et la concertation entre les usagers sur les enjeux de partage de ces ressources. [\[lien vers l'appel à projets\]](#)

L'expérimentation de télé-compteurs

Dans une perspective de transparence des prélèvements, préalable au partage de la ressource en eau, l'agence de l'eau Seine-Normandie financera l'installation de télé-compteurs dans deux territoires pilotes. L'objectif inscrit dans le plan eau est de généraliser cette technologie d'ici 2027, pour une gestion plus efficace de l'eau.

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat dont le territoire de compétence est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands. Elle met en oeuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau & climat » 2019-2024, élaboré et adopté par le comité de bassin. Le programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

L'agence de l'eau produit les connaissances qui permettent de savoir où agir pour restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) met ces connaissances à disposition de chacun. Elles sont accessibles sur le site [Géo Seine Normandie](#)

